

## 2. PUBLICATIONS DU MOIS

### SOCIETE

► "Emploi et questions sociales dans le monde : tendances 2021"

### SCIENCES & TECHNIQUES

► "Ethics and governance of artificial intelligence for health"

### ECONOMIE

► "Rapport 2020 sur l'économie bleue"

### ENVIRONNEMENT

► " The role of critical minerals in clean energy transitions "

### POLITIQUE

► " China-United States competition: measuring global influence "

## 1. FOCUS DU MOIS

Publié par le National Intelligence Council américain, le rapport "Global Trends 2040" est un rapport de prospective mondiale qui analyse les tendances globales à l'horizon 2040.



## 3. CONCEPT EMERGENT

Le concept abordé dans ce numéro porte sur la "Démocratie citoyenne".



## 4. BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Cette rubrique présente une sélection d'ouvrages ayant trait aux questions globales, récemment publiés ainsi que ceux à paraître dans les mois à venir.



## ◆◆◆◆◆ 1- FOCUS DU MOIS

► **Global Trends 2040 / Central Intelligence Agency, 2021**

**Tags : Prospective mondiale | Tendances globales | 2040 | Internet des Objets | Vieillesse | Changement climatique | Intelligence artificielle |**

**C**e rapport de prospective

mondiale, publié par le *National Intelligence Council* américain, analyse les tendances globales à l'horizon 2040.

Le rapport évoque "un monde sans leader" où la rivalité entre les grandes puissances sera féroce. Ce désordre mondial envisagé n'empêcherait pas la connectivité de se développer de façon significative, surtout dans un contexte qui serait marqué plus par la dominance d'objets reliés par "l'Internet des Objets" en 2040.

Par ailleurs, les avancées en matière du développement seraient moins marquées par rapport aux trente années précédentes, notamment :

- le taux de la population mondiale en situation de pauvreté connaîtrait une stagnation et le niveau d'éducation s'élèverait légèrement,
- les dettes souveraines augmenteraient et le protectionnisme ne pourrait que s'accroître,
- les grandes entreprises technologiques consolideraient leurs positions oligopolistiques,
- le développement technologique entraînerait une destruction de plusieurs emplois,
- le vieillissement serait un défi majeur auquel les pays modernes seraient confrontés.

De plus, le changement climatique aurait des conséquences inéluctables sur la disponibilité des ressources, l'instabilité politique et les migrations. Le rapport suggère que dans l'hypothèse probable où le réchauffement climatique ne serait pas limité, les solutions de la géo-ingénierie seraient de plus en plus forte.

Le rapport souligne l'importance que recèle le développement de l'intelligence artificielle en termes de gain global de productivité à l'horizon 2040. Toutefois, le rapport précise que son impact sur la structure du marché de l'emploi serait au probablement très différencié d'un pays et d'une activité à l'autre.

De surcroît, les pénuries les plus probables ne serait pas, uniquement, celles des ressources mais, également, du lien social et de la confiance. Selon *Global Trends 2040*, les divisions sociétales pourraient s'intensifier profondément suite aux effets de la pandémie de la Covid-19, avec un accroissement important des fractures identitaires.

Enfin, le rapport propose cinq grands scénarios à l'horizon 2040 :

- "Renaissance des démocraties" prévoit la restauration d'un ordre libéral et la renaissance de démocraties ouvertes sous le leadership des Etats-Unis et ses alliés.
- "Un monde à la dérive" est basé sur la poursuite des tendances actuelles.
- "Coexistence compétitive" imagine deux blocs coopérer sans conflit majeur.

- "Silos séparés" décrit une planète divisée en sphères d'influence.
- "Tragédie et mobilisation" évoque un partenariat sino-européen pour le multilatéralisme.

**Source :**

[https://www.dni.gov/files/ODNI/document/s/assessments/GlobalTrends\\_2040.pdf](https://www.dni.gov/files/ODNI/document/s/assessments/GlobalTrends_2040.pdf)

## ◆◆◆◆◆ 2- PUBLICATIONS DU MOIS

### ◆◆◆ SOCIETE

#### ► **Emploi et questions sociales dans le monde : tendances 2021/ Organisation internationale de travail (OIT), 2021**

**Tags : Droits des travailleurs | Covid-19 | Migrants | Sécurité au travail | Protection sociale | Economie informelle | Réfugiés | Marché du travail |**

**C**e rapport souligne l'importance de l'application des normes internationales du travail pour protéger les droits des travailleurs. Il se penche, en particulier, sur l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les travailleurs, selon les secteurs d'activité économique, les types d'entreprises et les profils des travailleurs.

Le rapport souligne que d'importantes conséquences sociales pourraient avoir lieu, à long terme, dues à la pandémie de la Covid-19 pour les micros et les petites entreprises, les travailleurs et les entreprises informels, les travailleurs peu qualifiés, les femmes et les jeunes.

Le rapport examine, également, les impacts spécifiques au niveau de l'entreprise, notant que certaines catégories de celle-ci emploient un pourcentage élevé de migrants et se caractérisent par un degré élevé d'informalité, de bas salaires et un degré de risque d'exposition au

coronavirus, en plus de poser d'autres problèmes de santé et de sécurité au travail.

Plusieurs recommandations sont suggérées aux gouvernements afin de protéger ces travailleurs vulnérables dans le contexte de la crise sanitaire :

- La convention n°102 sur la sécurité sociale et la recommandation sur les socles de protection sociale n°202, qui fournissent aux Etats des normes et des recommandations détaillées concernant les soins médicaux, les prestations de maladie, les prestations de chômage, les prestations de vieillesse, les prestations d'accident du travail, ...
- La recommandation sur la transition de l'économie informelle à l'économie formelle n° 204 et la recommandation sur l'emploi et le travail décent, paix et résilience n° 205, qui fournissent aux Etats des principes directeurs pour faciliter la transition vers l'économie formelle, y compris des conseils concernant la conception et la mise en œuvre des lois et règlements, des politiques de l'emploi et des droits de protection sociale, ...
- La convention n°97 sur les travailleurs migrants et la recommandation n°151 sur les travailleurs migrants, qui proposent aux Etats des normes et des recommandations détaillées concernant le recrutement de travailleurs migrants, y compris la facilitation du départ, du voyage et de l'accueil des travailleurs migrants.
- Les principes directeurs de l'Organisation Internationale de Travail de 2016 sur l'accès des réfugiés au marché du travail, qui établissent un ensemble de

principes volontaires et non contraignants ancrés dans les normes internationales du travail et les droits humains universels relatifs aux droits des réfugiés, grâce à la coopération entre le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'OIT.

Le rapport note que ces conventions et recommandations devraient être, également, considérées dans le contexte des principes et droits fondamentaux de l'OIT. Les Etats membres devraient respecter et promouvoir la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective, l'élimination du travail forcé ou obligatoire, l'abolition du travail des enfants et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi.

**Source :**

[https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_825198.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_825198.pdf)

## ◆◆ SCIENCES & TECHNIQUES

### ► Ethics and governance of artificial intelligence for health/Organisation mondiale de la santé, 2021

**Tags : L'intelligence artificielle | Santé | Droits de l'Homme | Données personnelles | Sécurité des patients | Cybersécurité | Ethique |**

L'intelligence artificielle constitue une solution innovante pour améliorer la prestation des soins de santé et de la médecine dans le monde, mais seulement si l'éthique et les droits de l'homme sont mis au cœur de sa conception, de son déploiement et de son utilisation.

Le rapport indique que l'intelligence artificielle peut être utilisée pour améliorer la vitesse et la précision du diagnostic et du dépistage des

maladies, aider aux soins cliniques, renforcer la recherche en santé et le développement de médicaments et soutenir diverses interventions de santé publique, telles que la surveillance des maladies, la recherche des remèdes aux épidémies et la gestion des systèmes de santé.

L'intelligence artificielle pourrait, également, permettre aux patients de mieux contrôler leurs propres soins de santé et de mieux comprendre l'évolution de leurs besoins. Elle pourrait, de surcroît, faciliter l'accès aux soins de santé dans les pays disposant de peu de ressources et dans les communautés rurales, où les patients ont souvent un accès restreint aux agents et professionnels de la santé.

Pendant, à l'instar des autres technologies, l'intelligence artificielle peut être mal utilisée et engendrer des préjudices incontestables. Les opportunités diverses que recèlent l'intelligence artificielle sont liées, également, à des défis et des risques relatifs à la collecte et à l'utilisation des données personnelles sur la santé, des risques sur la sécurité des patients, la cybersécurité et l'environnement.

L'utilisation non réglementée de l'intelligence artificielle pourrait exposer les droits et les intérêts des patients et des communautés aux puissants intérêts commerciaux des entreprises technologiques ou aux intérêts des gouvernements en matière de surveillance et contrôle social.

Le rapport appelle toutes les parties prenantes à collaborer efficacement pour répondre aux préoccupations en matière d'éthique et de droits de l'Homme à chaque étape de la conception, du développement et du déploiement d'une technologie s'appuyant sur l'intelligence artificielle.

Ce rapport recommande six principes de réglementation et de gouvernance permettant de limiter les risques et de maximiser les opportunités de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans tous les pays :

- Protéger l'autonomie humaine, en respectant la vie privée et la confidentialité des patients par le biais de cadres juridiques appropriés pour la protection des données.
- Promouvoir le bien-être et la sécurité des personnes ainsi que l'intérêt public, en se conformant aux exigences réglementaires en matière de sécurité, de précision et d'efficacité pour des cas d'utilisation ou d'indications bien définis.
- Assurer la transparence, l'explicabilité et l'intelligibilité en publiant suffisamment d'informations avant la conception ou le déploiement d'une technologie d'intelligence artificielle.
- Favoriser la responsabilité et l'imputabilité. Bien que les

## ◆◆◆ ECONOMIE

### ► Rapport 2020 sur l'économie bleue/ Commission européenne, 2021

**Tags :** Economie bleue | Union européenne | Développement durable | Océans | Energies marines | Covid-19 | ODD | Biodiversité |

Le rapport annuel sur l'économie bleue de l'Union européenne analyse la portée et l'importance de cette économie pour ce groupement régional. Il vise à apporter un soutien aux décideurs

technologies de l'intelligence artificielle permettent la réalisation des tâches spécifiques et précises, il incombe aux parties prenantes de s'assurer à ce qu'elles soient utilisées dans des conditions appropriées et par des personnes bien formées.

- Assurer l'inclusivité et l'équité, en garantissant un accès équitable le plus large possible à ces technologies, indépendamment de l'âge, du sexe, du revenu, de la race, de l'origine ethnique ou d'autres caractéristiques protégées par les codes des droits humains.

Promouvoir une intelligence artificielle réactive et durable, permettant de répondre d'une manière adéquate et appropriée aux attentes et exigences des utilisateurs de cette technologie. De plus, ces systèmes d'intelligence artificielle devraient être conçus de façon à minimiser leurs conséquences environnementales et augmenter l'efficacité énergétique.

#### Source :

<https://www.who.int/publications/i/item/9789240029200>

politiques et aux parties prenantes dans la quête d'un développement durable des océans, des ressources côtières et, plus particulièrement, à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et d'initiatives dans le cadre du Green Deal européen et "la perspective de la Communication Economie Bleue".

Ce rapport présente toutes les activités marines ou liées à la mer. Il examine non seulement les secteurs établis (c'est-à-dire ceux qui contribuent traditionnellement à l'économie bleue), mais aussi les secteurs émergents (ceux pour lesquels des données fiables sont encore en cours de développement) et les

secteurs innovants, qui offrent de nouvelles opportunités d'investissement et présentent un potentiel important pour le développement futur de collectivités côtières. Des analyses sont fournies pour la période 2009-2018 pour l'Union européenne dans son ensemble ainsi que par secteur et par industrie pour chaque Etat membre.

Les secteurs établis de l'économie bleue comprennent les ressources marines vivantes, les ressources marines non vivantes, les énergies marines renouvelables, les activités portuaires, la construction et la réparation navales, le transport maritime et le tourisme côtier.

Selon les chiffres les plus récents, les secteurs établis de l'économie bleue de l'Union européenne employaient directement près de 4,5 millions de personnes et ont généré environ 650 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 176 milliards d'euros de valeur ajoutée brute en 2018.

Par ailleurs, les énergies marines renouvelables émergentes seraient essentielles si l'Union européenne souhaite respecter les délais prévus dans son pacte vert. Ce dernier propose une augmentation de la capacité éolienne offshore de 12 GW à 300 GW d'ici 2050, complétée par 40 GW d'énergie océanique et d'autres technologies émergentes d'ici 2050.

S'agissant de l'impact de la Covid-19, en 2020, tous les secteurs établis ont souffert, à l'exception de celui des énergies marines renouvelables, où l'impact a été moyen. Bien que les secteurs "ressources vivantes", "ressources non vivantes", "activités portuaires et transport maritime" aient été fortement impactés, ils devraient tous se redresser rapidement. En outre, la construction navale devrait connaître une reprise plus lente et plus tardive, tandis que la

reprise du tourisme côtier nécessiterait davantage de temps. Enfin, la plupart des secteurs émergents ont subi de faibles impacts globaux en 2020 et devraient tous se redresser rapidement.

Quant aux émissions de CO2 provenant des secteurs de l'économie bleue, les résultats montrent que celles produites par la flotte de pêche de l'Union européenne ont diminué de 18 % entre 2009 et 2018.

Le rapport précise que pour tous les secteurs de l'économie bleue, il est essentiel d'évaluer les coûts et les impacts de l'épuisement du capital naturel bleu et des services écosystémiques, ainsi que les avantages de leur préservation, restauration et adaptation.

Pour conclure, la préservation du capital naturel des mers et des océans est primordiale pour que l'Union européenne atteigne les objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies, comme le souligne le Pacte vert européen.

La stratégie de l'Union européenne en matière de biodiversité ainsi que l'objectif de décarbonation incluant les énergies renouvelables offshore de l'Union européenne devraient lui permettre d'honorer ses engagements en matière de développement durable.

**Source :**

[https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip\\_20\\_986](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_986)



## ◆◆◆ ENVIRONNEMENT

► **The role of critical minerals in clean energy transitions/ Agence internationale de l'énergie, 2021**

**Tags : Approvisionnement en minéraux | Objectifs climatiques mondiaux | Sécurité énergétique | Avenir énergétique | 2040 | Véhicules électriques |**

Selon ce rapport, les approvisionnements en minéraux essentiels pour les technologies énergétiques propres clés, telles que les véhicules électriques et les éoliennes, doivent augmenter fortement au cours des prochaines décennies pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux, créant des risques potentiels pour la sécurité énergétique que les gouvernements doivent agir maintenant pour faire face.

Le rapport souligne l'importance cruciale des minéraux tels que le cuivre, le lithium, le nickel, le cobalt et les éléments des terres rares dans une transformation sûre et rapide du secteur énergétique mondial.

Les données scientifiques montrent un décalage significatif entre les ambitions climatiques des Etats et la disponibilité de minéraux essentiels à la réalisation de ces ambitions. De plus, les risques de volatilité des prix et de rupture d'approvisionnement de ces matières pourraient ralentir et augmenter les coûts des progrès mondiaux vers un avenir énergétique propre et donc entraver les efforts internationaux pour lutter contre le changement climatique.

Le rapport montre, également, que les besoins en minéraux d'un système énergétique alimenté par des technologies d'énergie propre diffèrent fortement de ceux qui fonctionnent

aux combustibles fossiles. A titre d'illustration, une voiture électrique typique nécessite six fois les apports minéraux d'un véhicule conventionnelle et une centrale éolienne terrestre nécessite neuf fois plus de ressources minérales qu'une centrale électrique au gaz de taille similaire.

En outre, les perspectives de la demande et les vulnérabilités de l'offre varient considérablement selon les minéraux, mais les besoins globaux du secteur de l'énergie en minéraux essentiels pourraient augmenter jusqu'à six fois à l'horizon 2040. Cette augmentation varie selon la rapidité avec laquelle les Etats agissent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, la demande de minéraux destinés à être utilisés dans les batteries des véhicules électriques augmenterait au moins 30 fois d'ici 2040. La hausse de la production d'électricité à faible émission de carbone pour atteindre les objectifs climatiques signifie, également, que la demande de minéraux de ce secteur pourrait tripler à l'horizon 2040.

Enfin, Les gouvernements devraient énoncer leurs engagements à long terme en matière de réduction des émissions, ce qui donnerait aux fournisseurs la confiance nécessaire pour investir dans la production minérale et l'étendre. De plus, les pays devraient promouvoir les avancées technologiques, intensifier le recyclage pour alléger la pression sur les approvisionnements primaires, maintenir des normes environnementales et sociales élevées et renforcer la collaboration internationale entre producteurs et consommateurs.

**Source :**

<https://iea.blob.core.windows.net>

## ◆◆◆ POLITIQUE

### ► **China-United States competition: measuring global influence/ Atlantic Council, 2021**

**Tags : Chine | Etats-Unis | Formal Bilateral Influence Capacity | Partenariats | ASEAN | Sécurité |**

**D**'après ce rapport, le monde est en train de vivre une nouvelle ère de rivalité entre les grandes puissances, avec la montée en croissance de la Chine qui défie la position des Etats-Unis sur plusieurs dimensions et régions.

Ce rapport analyse la compétition qui persiste entre les Etats-Unis et la Chine à l'échelle mondiale en mettant l'accent, particulièrement, sur les tendances et les relations dans le Sud-Est de l'Asie, en introduisant le *Formal Bilateral Influence Capacity* (FBIC) Index, qui représente une mesure quantitative de l'influence multidimensionnelle entre les paires des Etats de 1960 à 2020. Cet indice permet de saisir la taille des interactions ainsi que la dépendance d'un pays à l'égard des autres sur les plans politiques, économiques et sécuritaires.

Les résultats qui en ressortent de cet indice montrent que l'influence chinoise a augmenté à la fois en taille et en portée à travers le monde. La pandémie de la Covid-19 a encore accéléré le rythme de l'influence chinoise avec des nouvelles partenariats avec les pays occidentaux, ce qui pourrait augmenter leur dépendance vis-à-vis de la Chine dans l'avenir.

De plus, l'influence étrangère en Asie du Sud-Est a radicalement changé au cours des vingt dernières années. Autrefois, l'influence américaine dans la région est entrée dans une longue période de déclin et de stagnation, avec des pertes parmi des alliés traditionnels, tels que la Thaïlande et le Philippines.

Pendant ce temps, la Chine a construit une présence forte et croissante dans tous les pays de la région, surtout en Indonésie et Singapour.

Le rapport indique que les Etats-Unis ont encore de nombreuses opportunités pour contrebalancer l'expansion de l'influence chinoise par le biais du renforcement des engagements bilatéraux et l'appui à l'intégration régionale au sein de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). En outre, les Etats-Unis pourraient travailler de manière multilatérale avec des alliés qui maintiennent une forte présence dans la région, en particulier le Japon et la Corée du Sud.

S'appuyant sur l'évaluation des dynamiques associées à l'influence chinoise et américaine en Asie du Sud-Est en utilisant l'indice (FBIC), ce rapport présente certaines pistes d'actions aux décideurs politiques américains :

- Tirer profit des partenaires actuels pour non seulement améliorer les relations ASEAN-Etats-Unis mais aussi dans le but de construire des réseaux internes d'interdépendance qui permettraient à la région de prendre des décisions plus indépendantes des pouvoirs extérieurs.



- Promouvoir l'interdépendance intra-ASEAN, en augmentant la capacité des pays de la région à contrer l'influence chinoise.
  - Négocier un accord commercial préférentiel entre les Etats-Unis et l'ASEAN, stimulant la présence économique américaine dans la région et contrebalançant la zone de libre-échange ASEAN-Chine, qui a atteint une mise en œuvre totale en 2020.
  - Négocier la révision et l'adhésion à l'Accord global et progressif pour le transpacifique partenariat, qui améliorerait la coopération économique avec les principaux alliés et partenaires des Etats-Unis
- dans la région Asie-Pacifique, en particulier le Japon et les pays au cœur de la concurrence américano-chinoise en Asie du Sud-Est, en particulier, Singapour et le Vietnam.
- Maintenir les liens de sécurité avec l'Indonésie et la Thaïlande, considérée comme principale composante d'influence que les Etats-Unis possèdent dans ces pays par rapport à la Chine.
  - Continuer à renforcer l'alliance de sécurité entre les Etats-Unis et le Japon, en poussant le Japon à devenir officiellement membre de l'accord « Five Eyes » sur le partage de renseignements.

**Source :**

<https://www.atlanticcouncil.org/wp-content/uploads/2021/06/China-US-Competition-Report-2021.pdf>

## Démocratie citoyenne

La démocratie citoyenne crée de  
les conditions propices à une  
action collective visant à améliorer  
les conditions de vie et à obtenir  
des bénéfices pour tous les individus,  
tout en réduisant les inégalités.

Elle se distingue des autres  
formes avancées de démocratie,  
comme la démocratie sociale, la  
démocratie délibérative et la  
démocratie représentative par son  
caractère collaboratif et novateur : en  
collaboration avec l'administration, les  
citoyens participent à l'élaboration de  
la décision. Leur rôle ne se limite pas à  
l'approuver ou la rejeter.

Ce faisant, la démocratie  
citoyenne permet de pallier les lacunes  
de la démocratie électorale, en  
compensant le déficit de légitimité  
dont souffrent certaines institutions

représentatives du fait des faibles taux  
de participation aux élections  
nationales et de porter la voix et les  
aspirations de tous, notamment les  
populations marginalisées (pauvres,  
jeunes, populations rurales...).

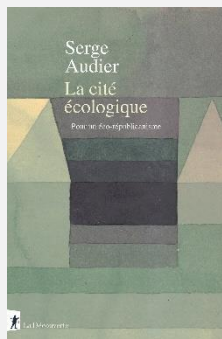
Reflet de l'évolution des missions  
de l'Etat et du passage du  
gouvernement à la gouvernance,  
cette innovation démocratique inscrit  
dans un cadre national l'engagement  
des citoyens, qui se fait à un niveau  
infra-étatique et qui influe grandement  
sur l'avenir de la communauté. Elle  
permet, en outre, d'améliorer la  
gouvernance dans des domaines où  
l'Etat n'est pas en mesure d'intervenir  
efficacement et augmente le degré  
d'acceptation des décisions, en  
favorisant leur appropriation par les  
populations concernées.

◆◆◆◆◆ BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Cette bibliographie rassemble une sélection des derniers ouvrages, en rapport avec les questions globales et les relations internationales.

<p>WATERLOT Philippe (2021), Je suis un pédagogue. Gommer les clichés, construire une meilleure école</p> 	<p>MASSON André (2021), Nos Sociétés du vieillissement entre guerre et paix. Plaidoyer pour une solidarité de combat</p> 	<p>Collectif (2021), Face aux risques. Une histoire de la sûreté alimentaire à la santé environnementale</p> 
<p>GRANDJEAN Alain, LEFOURNIER Julien (2021), L'illusion de la finance verte</p> 	<p>BOZARSLAN HAMIT (2021), L'Anti-démocratie au XXIe siècle. Iran, Russie, Turquie</p> 	<p>Collectif (2021), Sauve qui peut. Demain la santé</p> 

Audier Serge (2021), La Cité écologique. Pour un éco-républicanisme



CESPEDES Vincent Edgar (2021), Le Monde est flou. L'avenir des intelligences



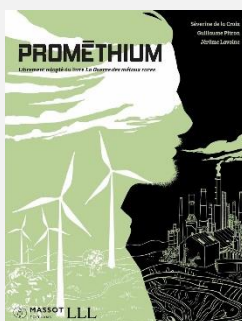
ASSERRE Frédéric, CHOQUET Anne, ESCUDÉ-JOFFRES Camille (2021), Géopolitique des pôles. Vers une appropriation des espaces polaires ?



DAVEZIES Laurent (2021), L'État a toujours soutenu ses territoires



PITRON Guillaume, CROIX Séverine, LAVOINE Jérôme (2021), Prométhium



TESTARD Hubert (2021), Pandémie, le basculement du monde



## INDEX DES TAGS

---

2

**2040** ..... 2, 8

---

**A**

Afrique subsaharienne ..... 3

**Approvisionnement en minéraux** ..... 8

**ASEAN** ..... 9

**Avenir énergétique** ..... 8

---

**B**

**Biodiversité** ..... 6

---

**C**

**Changement climatique** ..... 2

**Chine** ..... 9

**Covid-19** ..... 3, 6

**Criminalité** ..... 9

**Cybersécurité** ..... 4

---

**D**

**Développement durable** ..... 6

**Données personnelles** ..... 4

**Droits de l'Homme** ..... 4

**Droits des travailleurs** ..... 3

---

**E**

**Economie bleue** ..... 6

**Economie informelle** ..... 3

**Energies marines** ..... 6

**Etats-Unis** ..... 9

**Ethique** ..... 4

---

**F**

**Formal Bilateral Influence Capacity** .... 9

---

**I**

**Intelligence artificielle** ..... 2

**Internet des Objets** ..... 2

---

**L**

**L'intelligence artificielle** ..... 4

---

**M**

**Marché du travail** ..... 3

**Migrants** ..... 3

---

**O**

**Objectifs climatiques mondiaux** ..... 8

**Océans** ..... 6

**ODD** ..... 6

---

**P**

**Partenariats** ..... 9

**Prospective mondiale** ..... 2

**Protection sociale** ..... 3

---

**R**

**Recettes fiscales** ..... 6

**Réfugiés** ..... 3

---

**S**

**Santé** ..... 4

**Sécurité** ..... 9

**Sécurité au travail** ..... 3

**Sécurité des patients** ..... 4

**Sécurité énergétique** ..... 8

---

**T**

**Tendances globales** ..... 2

---

**U**

**Union européenne** ..... 6

---

**V**

**Véhicules électriques** ..... 8

**Vieillesse** ..... 2